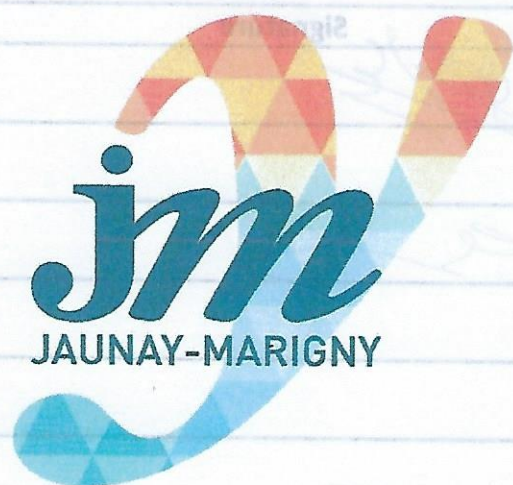




PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
13/03/2025

Table des délibérations examinées en séance

EHPAD.....	2
COMPTABILITE.....	
I- Présentation Rapport d'activité 2024 et Débat d'Orientation Budgétaire 2025	2
CCAS.....	2
COMPTABILITE.....	
I- Présentation Rapport d'activité 2024 et Débat d'Orientation Budgétaire 2025	2

L'An deux mille vingt-cinq, le treize Mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de JAUNAY-MARIGNY, sous la Présidence de Monsieur Jérôme NEVEUX, Président.

Étaient présents :

Mme ARCHAMBAULT - Mme BERNARD - Mme BOUHET - Mme COLLEC - M. DAMPURE - Mme DANGREUX HENIN - M. JOUBERT - Mme PAGEAUT - Mme LA SOUDIERE - M. VERRECCHIA

Absents- Excusés-Pouvoirs :

Mme BERNIER - Mme BRIDAY - Mme CAGNARD - Mme CASTILLEJO - Mme PERRINNE HAPPE - Mme PINSON

Madame BRIDAY donne pouvoir à Madame DANGREUX HENIN
 Madame BERNIER donne pouvoir à Madame BERNARD

Secrétaire de séance : Mme BOUHET.

EHPAD Gérard Girault

Comptabilité

I- DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape obligatoire et préalable au vote du budget dans les communes de plus de 3 500 habitants. Ce débat doit être organisé au cours des deux mois précédents l'examen du budget primitif. Conformément à l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales, la date limite de vote des budgets locaux est fixée au 15 avril de chaque année.

A la lumière d'un rappel du contexte général de la situation économique et sociale nationale et locale et au regard des orientations de l'Etat visant le secteur public, il est donc proposé à l'assemblée délibérante d'examiner le rapport qui suit, portant sur :

- Les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement) ;
- La structure et l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs ;
- La programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses
- Les perspectives de dette pour le projet de budget.

Les Membres du Conseil ont pris connaissance du Rapport d'Orientation Budgétaire de l'EHPAD présenté par Mme ROUMAGNE et l'approuvent.

CCAS

Comptabilité

I- DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape obligatoire et préalable au vote du budget dans les communes de plus de 3 500 habitants. Ce débat doit être organisé au cours des deux mois précédents l'examen du budget primitif. Conformément à l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales, la date limite de vote des budgets locaux est fixée au 15 avril de chaque année.

A la lumière d'un rappel du contexte général de la situation économique et sociale nationale et locale et au regard des orientations de l'Etat visant le secteur public, il est donc proposé à l'assemblée délibérante d'examiner le rapport qui suit, portant sur :

- Les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement) ;
- La structure et l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs ;
- La programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses
- Les perspectives de dette pour le projet de budget.

Les Membres du Conseil ont pris connaissance du Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 du CCAS, présenté par Madame ROUMAGNE et étayé par les explications de Madame HERREMAN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h45.

A Jaunay-Marigny, le 17 Mars 2025.

Le Président de séance
Jérôme NEVEUX

La Secrétaire de séance
Geneviève BOUHET